Mise en œuvre pratique du PCS : La ville d'Hyères les Palmiers face aux inondations.

Retour sur les évènements de l'année 2014



Jean-Pierre GIRAN, Député-maire de la ville d'Hyères les Palmiers

Le risque inondation sur le territoire communal

La ville d'Hyères les Palmiers est principalement soumise risque d'inondation de deux cours d'eau (le Gapeau, le Roubaud) et de leurs affluents.

La zone littorale de la commune peut être exposée à un phénomène de surcote marine qui représente un facteur aggravant lors des épisodes de crues.

De plus, des phénomènes significatifs de ruissellement urbain saturent fréquemment les capacités du réseau d'évacuation des eaux pluviales.



Crue du Gapeau : Quartier de l'Oratoire © Mairie d'Hyères 19/01/2014

Les évènements de l'année 2014

L'année 2014 s'est caractérisée par une pluviométrie exceptionnelle sur l'ensemble de la ville. Le cumul annuel dépasse les 1200 mm, ce qui représente un excédent de 25% par rapport aux années pluvieuses classiques.

Deux évènements majeurs ont nécessité la mise en place d'une gestion de crise communale opérationnelle considérable à l'échelle du territoire :

- Janvier/Février → Crue du Gapeau et du Réal Martin (2500 ha inondés, 2100 logements affectés, 3000 personnes impliquées)
- Octobre/Novembre → Ruissellement urbain intense et crue torrentielle du Roubaud. Il est à noter une pluviométrie de 450 mm pour une semaine dont 315 mm en trois jours.

Pour comparaison, ce cumul hebdomadaire correspond à la pluviométrie des années sèches sur la commune.

Le Poste de Commandement **Communal (PCC)**

Le PCC, organe opérationnel du Plan Communal de Sauvegarde en cas d'événement grave, est intégré au sein de la Délégation Prévention-Sécurité. Il est doté des équipements de communication et du matériel nécessaire au bon déroulement d'une gestion de crise. À travers ses différentes cellules (technique, soutien à la population, sécurité, communication), le PCC:

- coordonne tous les moyens (communaux, intercommunaux, associatifs)
- centralise et répercute toutes les informations utiles (Préfecture, population et partenaires institutionnels).

- accompagne au plus près la population (assurances, relogements, technique...)
- pilote les plans d'action de lutte contre les inondations (hermétisation des voiries, nettoyage ciblé du réseau pluvial)

Il est à noter la création en 2009 d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) couvrant la totalité du territoire de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM) et impliquant l'ensemble des communes le composant.

Chaque commune pourra, en cas de déclenchement de son Plan Communal de Sauvegarde, demander le concours d'une ou plusieurs communes de l'Agglomération. La coordination entre la ville et la communauté d'agglomération est un axe essentiel dans la mobilisation des moyens humains et matériels.



Poste de Commandement Communal sur les inondations de janvier 2014. © Mairie d'Hyères les Palmiers

Les outils et les plans d'actions de gestion de crise

PREDICT services

Cette société propose à la commune un service innovant d'aide à la décision en matière de gestion du risque inondation. Il est disponible 24h/24,7j/7 et permet d'anticiper, d'évaluer et de suivre, en temps réel, la situation hydrologique sur des zones précises de la ville.

Ce service nous permet de consulter, via un accès internet, un plan d'action sur le territoire communal, la situation météorologique actualisée sur les zones sensibles et des documents d'aide à la décision. Ces données permettent également d'informer et de sensibiliser la population sur les risques encourus en amont de l'évènement.

• Sondes de surveillance du Gapeau

Afin d'appréhender dans les meilleurs délais les phénomènes de crue du Gapeau et du Réal Martin, les membres du PCC utilisent le service VIGICRUES pendant toute la durée de l'événement.

Ce service permet de connaître le niveau du Gapeau en amont (Solliès-Pont, bassins versants) jusqu'à l'embouchure au moyen de sondes disposées sur le fleuve. Il est à noter que la commune a installé sa propre sonde afin d'avoir un point de concordance avec les données du service de prévision des crues.

• Camera de surveillance du Gapeau

Suite à une réflexion commune, la ville d'Hyères et le Service de Prévision des Crues Méditerranée (S.P.CMed) ont installé une caméra de surveillance du Gapeau au cours de l'année 2011. Ce matériel est disposé en face du point de déversement du fleuve permettant ainsi une vigilance accrue sur cet endroit (24h/24h).

• Systeme d'alerte et d'information à la population

La commune s'est équipée d'un nouveau système automatisé de gestion d'alertes et d'informations à la population auprès de la société GEDICOM.

- une solution d'alerte multimédia grâce à des listes prédéfinies de contacts sur l'ensemble du territoire (téléphones fixes et portables, sms, mail).
- une solution complémentaire cartographique qui permet de prévenir des personnes non listées (choix par zones géographiques grâce à des outils Système d'Information Géographique).

- → 750 lignes dédiées au logiciel avec une capacité d'appels de 90000 personnes/heure et de 150 000 sms/heure
- → Une équipe technique au service de la commune 24/h24h et 365jours/an
- → Un retour d'information en temps réel performant des campagnes d'information lancées par la commune (statistiques et cartographies de zones).

Liaison satellite

La ville s'est équipée d'une liaison satellite dans sa cellule de crise afin de palier à une éventuelle coupure des réseaux téléphoniques et internet lors d'évènement grave. Ce matériel permet en cas de problèmes d'assurer un maintien des communications pour les gestionnaires de crise.

Plan d'intervention voiries

La Délégation Prévention-Sécurité, gestionnaire du P.C.S, a créé une cartographie des voiries les plus sensibles au risque inondation (ruissellement urbain, crue du Gapeau et du Roubaud). Ce plan permet d'anticiper la sécurisation de toutes les rues inondables dès lors qu'un bulletin de vigilance météo concerne la commune (préparation de camions équipés de panneaux de signalisation, mobilisation de personnel supplémentaire...).

• Plan d'intervention avant inondations (P.I.I)

Le service Eau Littoral Propreté a créé un plan d'intervention concernant le nettoyage du réseau pluvial en adéquation avec la cartographie des voiries inondables. Ce plan permet de limiter l'impact du phénomène de ruissellement sur l'ensemble du territoire communal en facilitant l'écoulement des eaux de ruissellement.

• Les acteurs associatifs agréés

L'Association de Protection Civile 83 (ADPC83) et le Comité Communal des Feux de Forêt (C.C.F.F) sont intégrés dans le dispositif de gestion de crise dès lors que le Poste de Commandement Communal est activé. Ils assurent des missions de soutien à la population (épuisement de l'eau, nettoyage des habitations, écoute psychologique, gestion des centres d'accueil...).

De manière systématique, la ville les sollicite lors de la mise en place d'un plan de soutien à la population : ces interventions sont pilotées par le P.C.C sous l'autorité du maire et par délégation sous celle du Responsable des Actions Communales (RAC).

• Le plan intercommunal de sauvegarde (P.I.C.S)

Il a été créé en 2009 un Plan Intercommunal de Sauvegarde couvrant la totalité du territoire de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée et impliquant l'ensemble des communes le composant.

Chaque commune pourra, en cas de déclenchement de son Plan Communal de Sauvegarde, demander le concours d'une ou plusieurs communes de l'Agglomération.

Ces communes apporteront, dans le respect de la loi et de la règlementation en vigueur, des moyens humains et matériels dans la mesure de leurs possibilités, sans que cette assistance porte préjudice à la sécurité de leur propre terri-

toire. La coordination entre la ville et la communauté d'agglomération est un axe essentiel dans la mobilisation des moyens humains et maté-

Les outils en développement (opérationnels en janvier 2016)

Application smartphones et tablettes numériques

La ville d'Hyères développe une application spécifique à la sauvegarde des populations. Celle-ci permettra aux administrés de disposer de liens utiles (état des voiries, vigicrue Gapeau, bulletin de vigilance météo...) afin d'appréhender au mieux un évènement majeur sur le territoire.

En parallèle, la société PREDICT a développé une application gratuite pour les administrés de la commune « my prédict », téléchargeable sur système Apple ou Android. Elle permet d'obtenir une image radar de suivi des pluies en temps réel, de poster des photos géo-localisées et de consulter les consignes de sécurité liées à un risque (avant, pendant, après).

Convention avec l'association VISOV

Suite aux différentes gestions de crise effectuées ces dernières années, la commune souhaite prendre en compte l'importance des Médias Sociaux en Gestion d'Urgence (MSGU) : - Facebook, Twitter, Instagram...

Pour cela, et afin de s'appuyer sur une expertise de ce sujet, la ville va conventionner avec le réseau des Volontaires Internationaux en Soutien Opérationnel Virtuel (VISOV).

L'objectif est la création d'une Equipe de Soutien Opérationnel Visuel (ESOV) qui se met à la dis-

position du PCC pour le traitement des données sur ces médias (photos, vidéos et post).

L'information préventive

La ville éditera un dépliant d'informations préventives sur le risque Inondation à destination de l'ensemble de la population hyéroise, visant à rappeler les principales consignes de sécurité et les liens utiles concernant cet aléa.

Le responsable du PCS se déplace régulièrement dans les différents établissements scolaires (écoles élémentaires, collèges et lycées) afin de participer au Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS).Il propose également des journées de formation au personnel communal concerné (centres aérés, crèches, gymnases...)

Au-delà de ces documents réglementaires, de nombreuses rencontres se déroulent tout au long de l'année afin de sensibiliser la population sur l'importance des consignes de sécurité transmises par les autorités (conseils d'écoles, réunions de quartiers, ERP...)

Le PCS permet ainsi à la ville d'Hyères de s'organiser de manière efficace et opérationnelle face à un risque majeur. Il constitue un dispositif essentiel dans la gestion de crise. Il permet au maire, responsable de la protection et de la sécurité de ses administrés, d'informer et d'alerter la population dans les meilleures conditions ainsi que d'activer à bon escient les services de secours.

Les retours d'expériences des évènements passés permettent d'actualiser en permanence ses moyens (amélioration et évolution des outils et plans d'actions, modifications des zonages des aléas face aux enjeux).

Enfin, rappelons que le PCS doit également inscrire au titre de ses missions celle d'une éducation de la population au risque, afin que chaque citoyen devienne acteur de sa propre sécurité.



Hyères: contexte hydrographique. © Prédict Services



Crue du Gapeau : quartier de la Gare, ruissellement © Mairie d'Hyères 19/01/2014